Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: 32 (2020)

Heft: 125: L'esprit novateur au secours du climat

Artikel: "Le cas de Greta Thunberg soulève la question de la légitimation démocratique

Autor: Schlaefli, Samuel / Ingold, Karin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-918461

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Le cas de Greta Thunberg soulève la question de la légitimation démocratique»

Dans les discussions sur la crise climatique, on entend souvent des doutes sur la capacité des démocraties à disposer des instruments nécessaires à une action efficace. Karin Ingold, politologue, prend position.

Interview Samuel Schlaefli Photo Ruben Hollinger

Experte du climat

Karin Ingold est professeure à l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne et au Centre Oeschger pour la recherche sur le climat (OCCR), ainsi qu'au Département des sciences sociales de l'environnement de l'Eawag.

Karin Ingold, le biophysicien James Lovelock a dit un jour que l'humanité ne pourrait surmonter le changement climatique qu'en l'abordant comme une guerre. La démocratie devrait alors être suspendue.
Dans les démocraties de négociation, dont la Suisse est un exemple type idéal, la prise de décision est parfois incroyablement longue. Et de telles démocraties ne produisent généralement que des politiques dites douces, car les compromis rassemblent toujours l'avis de nombreux individus. De tels processus mènent rarement à des solutions novatrices et spectaculaires. En parallèle, il est évident que les démocraties sont particulièrement aptes à apporter la paix. Les politiques légitimées et à large assise ne provoquent peut-être pas de profonds bouleversements à court terme, mais garantissent le soutien populaire à long terme, ce qui est au moins aussi important.

Néanmoins, vous aussi écrivez que le développement durable et la démocratie ne sont pas toujours compatibles.
Oui, car nos décideurs ont en général un mandat de quatre ans. Après deux ans au plus tard, ils s'occupent plus de leur réélection que des contenus politiques. Dès lors, encourager des changements comportementaux tels que la réduction de ses déplacements en avion et en voiture ne sert pas cet objectif. Les mandats pourraient être prolongés, mais cette mesure limiterait la liberté des citoyens à ne pas réélire les députés qui ont fait de fausses promesses.

Depuis deux ans, la jeunesse est un nouvel acteur dans la politique climatique, qui estime que la politique classique des partis ne défend pas ses intérêts et elle manifeste. Qu'en est-il des possibilités de participation dans le système démocratique?
De nombreuses scènes peuvent être occupées hors des affaires politiques normales. Le mouvement des «Fridays for future» de Greta Thunberg pose, lui, la question de la légitimation démocratique. Personne ne l'a élue pour participer à l'élaboration de la politique. Pourquoi est-elle autorisée à s'exprimer devant les Nations unies et pas quelqu'un d'autre? Les citoyennes et citoyens n'ont pas pu l'élire et ne pourront pas mettre fin à son mandat. Il est difficile de comprendre selon quels critères elle a été choisie pour participer aux processus de décisions politiques.

Que penser de la création de comités parlementaires où les exigences des jeunes et des générations futures seraient représentées? Le philosophe Bernward Gesang propose des «conseils du futur» en guise de troisième chambre.
Cela soulève immédiatement une série de questions: qui sont ces représentants de la génération future? Sont-ils élus démocratiquement? Sont-ils censés être des «Nostradami» capables de prédire l'avenir? Les ressources dont les générations futures auront besoin pour vivre peuvent encore être calculées. Mais qu'en est-il des besoins? Qui sait aujourd'hui ce que seront leurs besoins à l'avenir? Il est plus important de nous assurer aujourd'hui que nos descendants bénéficient des mêmes principes démocratiques que les nôtres.

Les scientifiques sont-ils sous-représentés dans le système politique actuel?
Si vous pensez à des sièges réservés aux scientifiques au parlement – je ne cautionnerai jamais cela, car cela restreindrait la démocratie. La mission du Parlement est de représenter les valeurs d'une société. En tant que citoyenne, je ne veux pas de voix non légitimées démocratiquement au Parlement, mais pouvoir l'élire et le révoquer selon mes propres conceptions. Je mets en garde contre la politisation de la science. Il existe d'autres moyens, plus efficaces, pour renforcer l'évidence en politique: augmenter les ressources des comités extraparlementaires où siègent des scientifiques qui conseillent le gouvernement et le Parlement, par exemple. Ou investir davantage dans la formation politique et la communication scientifique.

Dans les négociations internationales sur le climat, la Suisse est souvent perçue comme pionnière. Pourquoi dans le pays lui-même, les projets sur ce sujet n'avancent-ils que lentement?
Il s'agit de deux chantiers complètement différents. Les délégations climatiques sont assez petites et hétérogènes, les ONG et les scientifiques y ont un certain poids. Mais quand la discussion porte sur une taxe sur le CO_2 à l'échelle nationale, une association pétrolière, le TCS ou une association de propriétaires fonciers, une organisation de défense des consommateurs vont également y participer. Le niveau d'implication est déterminant.

Le Conseil fédéral ne devrait-il pas travailler de manière plus énergique pour ancrer les dispositions internationales sur le plan national?
Cela ne fonctionne pas ainsi. J'en veux pour preuve ce bel exemple: après la conférence sur le climat de Rio en 1992, le ministre de l'Environnement de l'époque et ancien conseiller fédéral Flavio Cotti est rentré en Suisse avec l'idée d'introduire une taxe sur le CO_2 sur le plan national. Le monde économique suisse et certains partis politiques s'en sont tellement offusqués que le gouvernement n'a même pas tenté l'amorce de l'élaboration d'un projet de loi. C'est ainsi: en Suisse, les grandes idées révolutionnaires ont du mal à s'imposer.

> «Les compromis rassemblent toujours l'avis de nombreux individus.»

La crise du coronavirus a pourtant montré que le Conseil fédéral pouvait prendre des mesures sévères pour protéger la population. Ne devrait-il pas avoir des prérogatives similaires en matière de crise climatique?
Ces deux crises se distinguent par deux caractéristiques essentielles: la nature de l'impact et l'horizon temporel. Les mesures ordonnées par le Conseil fédéral n'ont pas seulement pu être mises en œuvre parce que la population croit aux ordres venus d'en haut, mais aussi parce qu'elle s'est effectivement sentie personnellement concernée. Le fait d'être touché directement aide à la réussite d'une politique. Dans le cas du climat, ce sentiment n'est pas encore assez fort. Cela vaut aussi pour l'horizon temporel: la crise climatique s'inscrit sur le long terme, ses effets réellement graves se produiront dans quelques années ou décennies. De nombreux décideurs ont plus de 60 ou 70 ans et ne sont de toute manière plus concernés. Alors qu'avec le Covid-19, la crise est immédiate et aiguë.

Samuel Schlaefli est journaliste indépendant à Bâle.